

**Bureau de la Commission médicale
d'établissement (CME)
de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)**

Réunion du mercredi 27 juin 2012

Actualité de la CME

- Le 13 juin, le Conseil de surveillance s'est réuni pour :

- accueillir un nouveau membre, le D^r Marie-Laure ALBY, en remplacement de M. Raoul BRIET, personnalité qualifiée démissionnaire, qui avait été nommé par le directeur général l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARSIF) et élu président en juillet 2010 ;
- élire son nouveau président, le D^r Jean-Marie LE GUEN.

Médecin généraliste dans le 14^e arrondissement et praticien attaché à la policlinique de Cochin, le D^r ALBY introduit une sensibilité nouvelle dans le Conseil, qui pourra faciliter l'ouverture de l'AP-HP sur la médecine de ville, souhaitée par l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARSIF).

L'élection du D^r LE GUEN, qui fut le dernier président de notre Conseil d'administration (supprimé par la loi Hôpital, patients, santé, territoires [HPST] en 2010), marque la désignation d'un élu de la mairie de Paris à la tête de l'instance qui, suivant les termes de la loi, se prononce sur la stratégie de l'AP-HP et exerce un contrôle permanent de sa gestion.

Deux élus de la CME, Alain FAYE et Christian RICHARD, sont membres du Conseil de surveillance avec voix délibérative. Le président de la CME, Loïc CAPRON, participe aux séances du Conseil avec voix consultative.

- Depuis la dernière CME (12 juin), le directoire s'est réuni une fois, le 19 juin, pour échanger sur trois sujets : tableau de bord d'activité à la fin d'avril 2012, ophtalmologie à l'AP-HP et coopérations sanitaires (v. infra pour ces deux derniers). Le 20 juin, les sept doyens d'Île-de-France ont élu leur nouveau président du comité de coordination de l'enseignement médical : le P^r Benoît SCHLEMMER, doyen de la Faculté Denis Diderot (Paris 7), siègera désormais au directoire en qualité de vice-président doyen, succédant au Pr Djillali ANNANE, démissionnaire. B. SCHLEMMER et L. CAPRON vont proposer des noms à la directrice générale pour qu'elle désigne le remplaçant du P^r Olivier LYON-CAEN, démissionnaire en mai dernier.
- L. CAPRON est membre du bureau de la conférence des présidents de CME de CHU français, qui a rencontré le 18 juin M. François-Xavier SELLERET, directeur général de l'organisation des soins (DGOS) au ministère en charge de la santé. Les échanges ont principalement porté sur la gouvernance médico-administrative des hôpitaux (pôles, CME, directoire) et sur les réformes souhaitables pour y renforcer la parole des médecins.
- L. CAPRON est aussi membre du conseil d'administration de la Fédération hospitalière de France (FHF). Lors de la réunion du 20 juin, le débat principal a porté sur le mécontentement des hôpitaux au sujet des plans régionaux de santé (PRS) ; chaque agence régionale de santé (ARS) a établi le sien puis l'a décliné en schéma régional d'organisation des soins (SROS) avec à la clé, pour chaque établissement public de santé, un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM). C'est [le processus que nous a décrit M. Claude ÉVIN](#), directeur général de l'ARSIF lors de la CME du 12 juin.

Ordre du jour de la CME du 10 juillet 2012

Information du président (Loïc CAPRON) et du vice-président (Georges SEBBANE) de la CME

L'actualité de la CME sera abordée dans les mêmes termes qu'au paragraphe précédent, avec des ajouts possibles selon l'actualité des deux prochaines semaines.

Motion de la CME sur la restructuration de l'Hôtel-Dieu de Paris

Pour donner suite à la précédente réunion de la CME, le 12 juin, le bureau s'est mis d'accord sur une motion qui sera soumise au vote de la CME du 10 juillet.

La Commission médicale d'établissement (CME) de l'AP-HP demande que deux principes soient respectés dans les décisions concernant l'avenir de l'Hôtel-Dieu de Paris.

1. Le projet doit au minimum être financièrement neutre, c'est-à-dire qu'il ne doit peser ni sur le budget du groupe hospitalier, ni sur celui de l'AP-HP.
2. La création ou le maintien de toute activité médicale à l'Hôtel-Dieu doit faire l'objet d'une concertation entre toutes les parties prenantes, incluant toujours la CME.

La motion ayant été diffusée pour avis par mél à l'ensemble des élus de la CME le 28 juin, il ne devrait pas être utile de consacrer plus de quinze minutes à sa discussion et à son vote en séance plénière.

Rapport 2010 de la commission centrale d'activité libérale (CCAL) de l'AP-HP (M. Noël RENAUDIN)

M. Noël RENAUDIN est membre du Conseil de surveillance depuis le 14 mars dernier. En avril, il a été élu président de la CCAL, à la place de notre collègue le P^r Rolland PARC. La CME doit prendre connaissance du [rapport 2010 de la CCAL](#) avant sa présentation au conseil de surveillance. M. RENAUDIN le résumera **en dix minutes**. On portera une attention particulière à la conclusion (pages 29-31). Sa lecture est spécialement opportune au moment où le ministère de la santé va engager les négociations pour réformer l'exercice de l'activité libérale à l'hôpital public.

Médecines complémentaires à l'AP-HP (P^r Jean-Yves FAGON)

Pour l'Organisation mondiale de la santé, les médecines complémentaires regroupent « des approches, des pratiques, des produits de santé et médicaux qui ne sont pas habituellement considérés comme faisant partie de la médecine conventionnelle (médecine occidentale, médecine allopathique) » ; elles viennent en complément, mais non à la place (médecines alternatives), de la médecine dite conventionnelle. Elles sont essentiellement pseudo-empiriques, c'est-à-dire non fondées sur des preuves tirées d'essais cliniques concluants et reproductibles.

Par lettre de mission datée du 22 mars 2011 et en application du plan stratégique 2010-2014, la directrice générale de l'AP-HP a demandé au P^r FAGON de mettre en place un Comité d'orientation en matière de médecine complémentaires afin de recenser et évaluer les pratiques et enseignements existant dans nos hôpitaux, et de développer la recherche clinique. Le P^r FAGON informera la CME **en 15 minutes** sur les recommandations du [rapport que son groupe a rédigé](#), portant principalement sur trois techniques : acupuncture, hypnose, ostéopathie.

Dans ce domaine où se mêlent science et croyance, la présidence de la CME entend garantir le libre jugement des médecins et la protection des patients contre les abus de confiance.

Information sur les coopérations interhospitalières (M. Marc DUPONT, direction des affaires juridiques)

La loi HPST, afin de favoriser les coopérations entre établissements de santé a rénové les outils réglementaires :

- suppression des communautés d'établissements de santé et des syndicats interhospitaliers ;
- maintien avec modification des groupements de coopération sanitaire (GCS) de moyens ;
- création des communautés hospitalières de territoire (CHT) et des GCS ayant la qualité d'établissement de santé.

Ces structures coopératives permettent à l'AP-HP de répondre à des enjeux spécifiques en s'ouvrant sur son environnement hospitalier public et en contractant avec des praticiens libéraux. Plusieurs GCS de moyens et d'établissement ont déjà été créés à l'AP-HP. M. DUPONT présentera **en dix minutes** l'information synthétique dont notre communauté médicale a besoin sur le sujet.

Organisation de l'ophtalmologie à l'AP-HP (P^r Michel FOURNIER)

L'ophtalmologie a été de longue date une des activités phares de l'Hôtel-Dieu de Paris. La restructuration complète de cet hôpital prévoit la réunion de son service d'ophtalmologie avec ceux de Cochin et de Lariboisière sur le site de Cochin, pour aboutir à la création d'un centre lourd assurant le diagnostic et le traitement, en urgence et à froid, des maladies qui touchent les segments antérieurs et postérieurs, et les annexes de l'œil chez les adultes (à l'exception des affections malignes principalement prises en charge à l'Institut Curie). Le directeur de la politique médicale présentera ce projet **en quinze minutes**, en précisant ses complémentarités et articulations avec les autres services de l'AP-HP (Pitié-Salpêtrière, Avicenne, Ambroise-Paré et Bicêtre pour les adultes, Necker pour les enfants) et avec les autres grosses structures ophtalmologiques d'Île-de-France (Quinze-Vingts, Fondation Rothschild, Centre hospitalier intercommunal de Créteil).

Point sur la neurochirurgie à l'AP-HP (P^{rs} Michel ZERAH et Michel FOURNIER)

Depuis deux ans, la réorganisation des neurosciences (neurologie, neurochirurgie, neuroradiologie interventionnelle) fait l'objet d'une réflexion à l'AP-HP. La révision 2013 des effectifs hospitalo-universitaires, en cours de discussion, envisage plusieurs mouvements de PU neurochirurgiens entre les groupes hospitaliers. Les P^{rs} ZERAH et FOURNIER exposeront **en dix minutes** les lignes directrices et les enjeux de ces transferts.

Sujets pour les futures réunions de la CME

Pour la CME du 11 septembre 2012 :

- réorganisation de la génétique à l'AP-HP ;
- télémédecine à l'AP-HP ;
- soins de longue durée (SLD) - lors de sa réunion du 15 mai, la CME a créé un groupe ad hoc sous la présidence de Georges SEBBANE ; elle attend ses premières conclusions pour la réunion du 11 septembre afin de faire valoir le point de vue des médecins auprès de l'ARSIF ;
- transplantation hépatique à l'AP-HP ;
- organisation de la CME pour assurer ses compétences en matière de qualité et de sécurité des soins, de relations avec les usagers et de développement professionnel continu (DPC).

Pour d'autres CME :

- décision sur le SAU de l'Hôtel-Dieu de Paris (CME du 9 octobre) ;
- bilan à mi-parcours du plan stratégique de l'AP-HP 2010-2014 - une présentation est à organiser dès que possible ;
- programme de certification des laboratoires - décrets en attente de vote ; sujet à prévoir pour une CME du dernier trimestre ;
- point sur le projet de l'hôpital Trousseau.

Le prochain bureau de la CME se réunira le **29 août**.

Excellent été à toutes et à tous.

Loïc CAPRON et Georges SEBBANE, le 2 juillet 2012

Présents CME : Catherine BOILEAU, Loïc CAPRON, Jean-Claude CAREL, Pierre CARLI, Gérard CHERON, Thierry CHINET, Yves COHEN, Rémy COUDERC, Béatrice CRICKX, Sophie CROZIER, Nicolas DANTCHEV, Jacques DURANTEAU, Alain FAYE, Noël GARABEDIAN, Anne GERVAIS, Bertrand GUIDET, Olivier HENRY, Paul LEGMANN, Gérard REACH, Christian RICHARD, Philippe RUSZNIEWKI, Georges SEBBANE, Alain SIMON, Michel ZERAH

Présents DPM (direction de la politique médicale) : Michel FOURNIER, Jérôme HUBIN, Isabelle PLANTEC, Sophie TERQUEM

Invités : Laure BEDIER, Jean-Yves FAGON